



Equipe de recherche

« Internormativités dans l'espace pénal »

Journée d'études

« La protection internationale du droit à la vie : mobiliser le système pénal ? »

Samedi 19 mars 2011

Collège de France – 3 rue d'Ulm – 75005 Paris – 4^{ème} étage

9 :15 **Accueil des participants**

9 :30 **Début des travaux**

Les obligations de protection pénale de la vie

Sous la coordination de Luis Arroyo Zapatero

Francesco Viganò, *Les obligations de protection pénale de la vie et la Convention européenne des droits de l'Homme*

Antoine Bailleux , *Le droit à la vie et son évolution*

Damien Roets, *Eugénisme, clonage reproductif et trans-humanisme : de l'obligation de protéger pénalement la vie humaine à l'obligation de protéger pénalement l'humanité de la vie ?*

Kathia Martin-Chenut, *Le point de vue de la Cour Interaméricaine*

Pejman Pourzand, *Le point de vue du Comité des Droits de l'Homme*

Juliette Tricot, *Le point de vue de (la Cour de justice de) l'Union européenne*

Chantal Meloni, *Le point de vue de (la Cour de justice de) l'Union européenne*

12 :30 **Déjeuner**

14 :00 **Reprise des travaux**

Repenser les obligations positives à l'heure de l'internationalisation?

Sous la coordination de Robert Roth

Stefano Manacorda, *Obligations de protection pénale, principes et légitimation*

Adan Nieto Martin, *Obligations de protection pénale et instruments de coopération judiciaire*

Olivier Cahn, *Les obligations procédurales*

Raphaële Parizot, *À la frontière des obligations procédurales et substantielles*

Julie Alix, *Les obligations substantielles et l'effectivité des sanctions*

Juliette Tricot, *Les obligations substantielles et l'exemple des causes d'exonération*

Perspectives de recherche commune

Sous la coordination de Stefano Manacorda

17 :30 **Fin des travaux**